

1) Code d'identification unique du produit type:

INSFR007

Dénominations(s) commerciales(s) :

THERMAGRI

2) Usage(s) prévu(s) :

Isolation thermique des bâtiments

3) Fabricant :

**SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG cedex
www.soprema.fr**

4) Mandataire :

Non applicable

5) Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

AVCP 3

6a) Norme harmonisée :

EN 13165:2012+A2:2016

Organisme(s) notifié(s) :

Le Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE), organisme notifié n°0071 :

- a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type,
 - a délivré les rapports d'essais correspondants,
- selon le système 3.**

7) Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Conductivité thermique – λ_D (W/(m.K))	0,027	EN 13165 : 2012+A2:2016
Epaisseur – d (mm)	30-120	
Résistance thermique – R_D (m².K/W)	1,10-4,40	
Tolérance d'épaisseur	T2	
Réaction au feu	NPD	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(a)	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	NPD	
Caractéristique de durabilité		
Stabilité dimensionnelle		
Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		
Détermination des valeurs de résistance thermique et conductivité thermique après vieillissement	(b)	
Contrainte en compression	CS(10\Y)200	
Résistance à la traction	NPD	
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	NPD	
Fluage en compression		
Perméabilité à l'eau	WS(P)0,2	
Absorption d'eau à court terme		
Absorption d'eau à long terme		
Planéité après immersion partielle	NPD	
Transmission de la vapeur d'eau	NPD	
Absorption acoustique	NPD	
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	(c)	
Combustion avec incandescence continue	(c)	

(a) La tenue au feu du PU ne se dégrade pas avec le temps.

(b) Toute variation de conductivité thermique et de résistance thermique est traitée et prise en compte dans les valeurs déclarées (Annexe C pour la conductivité thermique et stabilité dimensionnelle pour l'épaisseur).

(c) Des méthodes d'essai européennes sont en cours de développement.

8) Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :

Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionnée ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A Strasbourg
Le Directeur Technique, Mr Laurent JORET
